

RAPPORT ANNUEL
SUR LA QUALITE ET LE PRIX
DES SERVICES DE L'EAU POTABLE
ANNEE 2021



10 RUE DES BLEUETS 73110 VALGELON LA ROCHETTE

04 79 25 74 41
siae73110@orange.fr

DISTRIBUTION DE L'EAU



Débit prélevé

Sources du Gelon :	474 499 m ³
Sources du Joudron :	277 491 m ³
Puits de La Seytaz :	1 861 m ³
Bourget en huile :	36 524 m ³
Le Pontet :	2 533 m ³

Volume prélevé = 792 908 m³

Poteau incendie, essais pompiers : 0 m³ campagne de contrôle pour l'année 2022

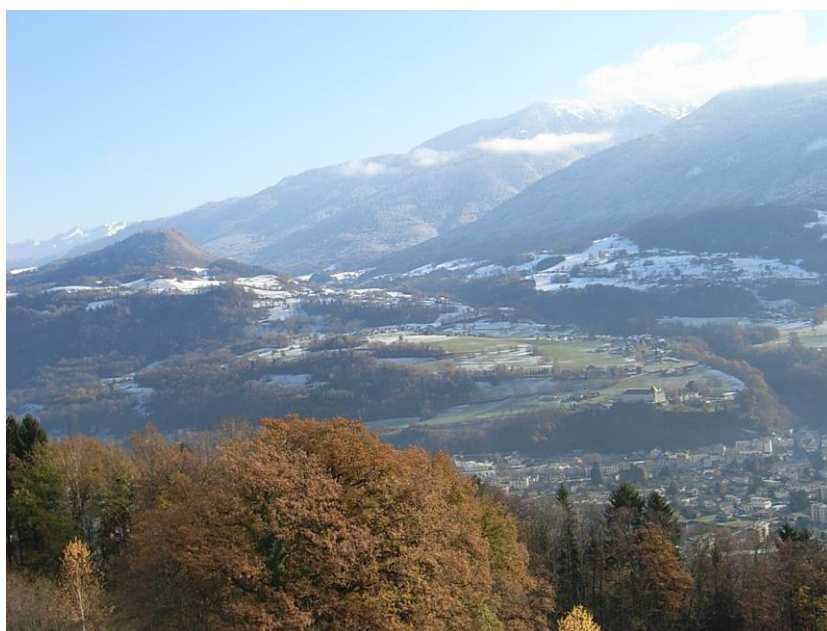
Purgés estimées et travaux sur réseau = 10 000 m³

Fuites estimées = 222 425 m³

Volume facturé = 510 193 m³

Volume distribué gracieusement aux communes = 44 657 m³

Vente d'eau = 5 633 m³



I/ CONTEXTE

Le Syndicat des Eaux de La Rochette regroupe les treize communes suivantes :

- ARVILLARD
- DETRIER
- LA CHAPELLE BLANCHE
- LA CROIX DE LA ROCHETTE
- LAISSAUD
- LE BOURGET EN HUILE
- LES MOLLETES
- LE PONTET
- PRESLE
- ROTHERENS
- VALGELON LA ROCHETTE
- VILLARD SALLET
- VILLAROUX.

Chaque commune est représentée par 2 délégués et 1 suppléant.

La gestion globale du service a été confiée aux communes en 1956, puis a fait l'objet d'une modification en gestion directe en 1985 et d'un prix unique de l'eau pour toutes les communes.

La distribution publique de l'eau potable s'étend sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

Ce service recouvre plusieurs activités : la production, c'est-à-dire le captage de l'eau, la distribution aux usagers, transport, stockage et traitement.

II/ NATURE DES COMPETENCES

Le Syndicat est devenu intégral en 2007. Depuis cette date il prend directement en charge tous les travaux de renouvellement des conduites existantes, des raccordements des particuliers sur ces conduites jusqu'en limite du domaine privé, l'entretien des réservoirs, des chambres de captage, des stations de refoulement, la pose des compteurs, le contrôle des travaux d'extension effectués par les communes et les particuliers.

En 2021, le Syndicat des Eaux a fourni et facturé à la commune de La Table pour le hameau des Curtets, eau 2021 = 5 633 m3 d'eau.

III/ POPULATION ET BRANCHEMENTS

La population du Syndicat regroupe 9 564 habitants pour les 13 communes. Le nombre de branchements s'élève à 5 449.

Abonnés	Au 31/12/2021
Nombre d'abonnés domestiques	5 446
Nombre d'abonnés non domestiques	3
Nombre total d'abonnés	5 449

Le nombre de branchements industriels s'élève à 3. (LA ROCHETTE CARTONBOARD SAS, HENRI RAFFIN et DS SMITH PACKAGING SAVOIE)

IV/ QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

Le Syndicat est contrôlé régulièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS), qui procède à des analyses dans toutes les communes.

Les analyses sont à paramètres bactériologiques plusieurs fois dans l'année dans les communes (environ 5) et physico-chimiques sur les sources (une tous les ans) à tour de rôle.

Prix des analyses d'eau pour 2021 : 7 145.11 euros HT

Ressources en eau

Volumes d'eau prélevés

Désignation de la ressource en eau	Nature de la ressource (préciser eau souterraine ou eau de surface ¹)	Prélèvement Année 2021[m ³]
Presles les trois sources + Fontaine besse (Joudron)	Souterraine	277 491
Bourget Kinkins 1 et 2 + Grosse Pierre (Gelon)	Souterraine	474 499
Puits Seytaz	Souterraine	1 861
Sources du BOURGET EN HUILE	Souterraine	36 524
Sources du PONTET	Souterraine	2 533

Total des prélèvements	792 908
Nature des ressources utilisées (part des eaux souterraines) en % des volumes totaux prélevés	100%

Volumes vendus

Volumes vendus aux abonnés du service

Volumes [m ³]	Année 2021
Volumes vendus aux abonnés domestiques et assimilés	477 284
Volumes vendus aux abonnés non domestiques*	77 566
Volumes aux abonnés du service (Vc)	554 850

* Les communes du Syndicat ne sont redevables que de l'abonnement et de la taxe de préservation des ressources en eau sur une quantité totale de 44 657m³ pour l'année 2021. Pour mémoire, 129 abonnements ont été facturés pour un montant total de 9 105.43 € TTC.

Volumes vendus à d'autres services d'eau potable (= volumes exportés)

Volumes [m ³]	Année 2021
Volumes vendus à d'autres services d'eau potable (E) LA TABLE	5 633

Total des volumes vendus

Volumes [m ³]	Année 2021
Volumes vendus total (Vc) + (E)	560 483

Linéaire du réseau de desserte

	Au 31/12/2021
Linéaire du réseau de desserte (L) en km	163 km

Réseau de desserte: Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression l'eau potable issue des unités de potabilisation jusqu'aux points de raccordement des branchements des abonnés ou des appareils publics (tels que les bornes incendie, d'arrosage, de nettoyage...) et jusqu'aux points de livraison d'eau en gros. Il est constitué de réservoirs, d'équipements hydrauliques, de conduites de transfert, de conduites de distribution mais ne comprend pas les branchements.

V/ TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

Prix du service de l'eau potable et des prestations annexes
EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU

	DESIGNATION	1 ^{er} JANVIER 2021 conso 2020	1 ^{er} JANVIER 2022 conso 2021	VARIATION %
Part de la collectivité	Abonnement ordinaire	50	50	0 %
Part fixe (€ HT)	Le m ³	1.22	1.25	2.46 %
Tiers (€ /m ³)	Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	0,05614	0,05600	-0.3%
	Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution	0,28	0,28	0%
TVA 5,5% (le cas échéant)	Taxe sur la Valeur Ajoutée	5,5 %	5,5 %	0%

Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} janvier 2021	1 ^{er} janvier 2022	Variation (%)
Collectivité	146.4+50 = 196.4	150 +50 =200	1.83 %
Agence de l'eau Préservation des ressources en eau	6.74	6.72	-0.3 %
Agence de l'eau Redevance lutte contre la pollution	33.6	33.6	0 %
TVA	12.58	13.22	5.09 %
TOTAL € TTC	249.3	253.54	1.7 %
	Prix théorique du m3 pour un usager consommant 120m3		4.24 €/m3

Commentaires : la redevance Agence de l'Eau « lutte contre la pollution » est une redevance liée au service public de l'eau potable, elle doit donc bien être prise en compte dans le prix TTC du service de l'eau potable.

Dans le cas où le service est assuré en régie, il convient de supprimer les lignes « Délégataire »

Explications concernant les évolutions : Augmentation votée par le comité syndical pour palier à l'augmentation du prix des matières premières

Recettes du service

Pour la collectivité :

	Année 2021
Recettes de vente d'eau aux abonnés Hors taxes	649 600.96

La collectivité a en outre perçu les sommes suivantes (HT) :

Sommes perçues auprès des abonnés conformément au règlement du service (frais d'accès, frais de fermeture/ouverture, abonnements aux communes etc...)	19 596.22
Sommes perçues auprès des abonnés au titre des travaux de réalisation de branchement neuf	24 782.76

La collectivité a en outre payé les sommes suivantes :

Achat d'eau en gros	0
---------------------	---

VI/ INDICATEURS DE PERFORMANCE

Qualité de l'eau

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m³/j :

Paramètres microbiologiques	Année 2021
Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques dans le cadre du contrôle sanitaire	50
Nombre de prélèvements conformes	27
Pourcentage de prélèvements conformes	54%

Paramètres physico-chimiques	Année 2021
Nombre de prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques dans le cadre du contrôle sanitaire	6
Nombre de prélèvements conformes	4
Pourcentage de prélèvements conformes	66.7%

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

	Au 31/12/2021
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	106

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 120, avec le barème suivant :

0 point : absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte.

10 points : existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte.

20 points : mise à jour du plan au moins annuelle.

Les 20 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

+ 10 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau).

+ 10 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations.

+ 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes.

+ 10 : localisation des branchements sur la base du plan cadastral.

+ 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)

+ 10 : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements

+ 10 : existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).

+ 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.

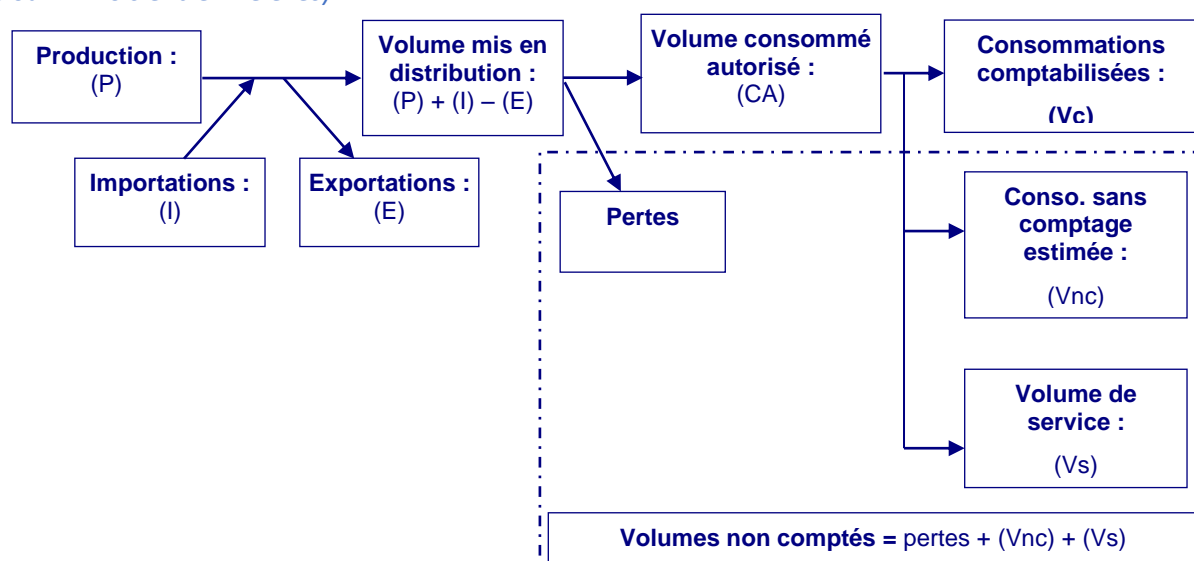
Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice.

Rendement du réseau de distribution et indices linéaires des volumes non comptés et des pertes

Volumes [m ³]	Année 2021
Volume produit (P)	792 908
Volume importé (I)	0
Volume produit + Volume importé (P)+(I)	792 908
Volume comptabilisé (relève des compteurs) (Vc) + volume distribué	554 850
Volume consommateur sans comptage (Vnc) ²	5 000
Volume de service du réseau (Vs) ³ dont lavage réservoir	5 000
Volume consommé autorisé (CA) = (Vc) + (Vnc) + (Vs)	564 850
Volume exporté à d'autres services d'eau potable (E) Les Curtets	5 633
Volume consommé autorisé + Volume exporté (CA) + (E)	570 483

Linéaire du réseau de desserte (L) en km (rappel du I.6)	163
<i>Rendement du réseau de distribution</i> $\frac{(CA) + (E) + (Vs) + (Vnc) \times 100}{(P) + (I)} = \frac{570\,483}{792\,908} \times 100$	72 %
<i>Indice linéaire des volumes non comptés</i> (volume mis en distribution – volume comptabilisé) / longueur du réseau de desserte / 365 $\frac{[(P)+(I)-(E) - (Vc)]}{(L) / 365}$	3.91 m3/km/jour
<i>Indice linéaire de pertes en réseau</i> (volume mis en distribution – volume consommé autorisé) / longueur du réseau de desserte / 365 $\frac{[(P)+(I)-(E) - (CA)]}{(L) / 365}$	3.74 m3/km/jour

Commentaires : il est important de « caler » les différents volumes sur une même période (année civile ou 12 mois entre 2 relevés)



² Il s'agit d'une estimation. L'ASTEE a rédigé une fiche d'aide à l'estimation de ces volumes. La fiche figure en annexe du présent document

³ Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau de distribution - Il s'agit d'une estimation - Se reporter à la fiche de l'ASTEE qui figure en annexe.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Linéaire de réseau renouvelé l'année 2021 - l(2021)- en km	1.18
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2020 - l(2020)- en km	1.36
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2019 - l(2019)- en km	1.66
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2018 - l(2018)- en km	1.98
Linéaire de réseau renouvelé l'année 2017 - l(2017)- en km	4.15
Taux moyen de renouvellement de réseau en % [l (2021) + l (2020) + l (2019) + l (2018) + (l (2017) + / 5] / (L)	$10.33/5/163 \times 100$ =1.27%

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

	Au 31/12/2021
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100% pour un captage 90% pour l'autre

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action ; 20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours ; 40 % : avis de l'hydrogéologue rendu ;

50 % : dossier déposé en préfecture ; 60 % : arrêté préfectoral ;

80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) ;

100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant par les volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

VII/ FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Travaux engagés pendant l'exercice budgétaire de l'année 2021 :

- LA ROCHETTE, Rue Maurice Rey : 150 ml
- LE PONTET, Le Désertet : 490 ml
- ARVILLARD, Place de l'Italie : 25 ml
- LA CHAPELLE BLANCHE, Chemin de Plan Pinet : 510 ml

Travaux 2022

- ARVILLARD, La Chavanne : 780 ml
- LE PONTET, la Culataz : 1 465 ml
- VILLAROUX, La Bathie : 450 ml
- VILLARD SALLET, Rue de Montmayeur : 315 ml

A l'étude pour 2023

- PRESLE, Route des Plagne : 330 ml
- ROTHERENS, Rue de la Morgère : 40 ml
- LA CHAPELLE BLANCHE, Rue Amélie Gex : 450 ml
- LE BOURGET EN HUILE, Bouclage Champet Kinkin : 150ml

Renouvellement d'une partie du réseau chaque année suivant les finances du Syndicat.

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	Année 2021
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	1
Nombre de branchements en plomb restants (au 31/12/2021)	1

Etat de la dette

L'état de la dette fait apparaître les valeurs suivantes :

Encours au 31/12/2021	
Annuité remboursée au cours de l'exercice 2020	125 151.27
<i>dont capital</i>	<i>97 973.67</i>
<i>dont intérêts</i>	<i>27 177.60</i>

Amortissements

	Compte administratif de l'année 2021
Montant de la dotation aux amortissements EAU	317 194.73

ESTIMATION DES VOLUMES CONSOMMES AUTORISES NON COMPTES

	Volume utilisé par	Méthode d'estimation	Ordres de grandeur	
VOLUME CONSOMMATEURS SANS COMPTAGE	Essai PI/BI	Evaluer avec le SDIS le nombre d'essais par an X Durée X 60 m ³ /heure	7 à 10 m ³ /an/unité	
	Manœuvres incendie	Evaluer avec le SDIS : Nombre d'ouvertures X Durée X 60 m ³ /heure	3 000	
	Espace vert sans compteur	Deux méthodes possibles en collaboration avec Services des Espaces verts :		
		Nombre d'ouvertures des bornes X Durée X débit à estimer	Equipement de 10% des bornes avec des compteurs et extrapolation	
	Fontaines sans compteur	Deux méthodes possibles :		
		Nombre de fontaines par type X consommation à estimer pour chaque type	Equipement de 10% des fontaines avec des compteurs et extrapolation	
	Lavage de la voirie	Avec Engins : Nb de camions x Nb rotations de camion/jour x Nb de jours de travail	Par bouche de lavage : Nombre d'ouvertures X Durée X débit à estimer	
Chasse d'eau sur le réseau D'assainissement	Nombre de réservoirs de chasse X Nombre d'actions X volume d'un réservoir			
VOLUME DE SERVICE DU RESEAU	Nettoyage des réservoirs	Le volume correspond au volume perdu en vidange plus l'eau de lavage et de rinçage avant remise en service.		5 000
		Calcul précis de l'exploitant	Par défaut : Niveau bas + 10% du volume total utile du réservoir	
	Désinfection après travaux	- 8 volumes de canalisation (soit 1 volume de vidange, 3 pour le rinçage avant désinfection, 1 pour la désinfection et 3 pour le rinçage après désinfection) - Pour les branchements : nombre de branchements X 0,20 m ³		600
	Purge et lavage des conduites	Calcul précis de l'exploitant 83 x 60m ³ /H = 4 980	Par défaut : - Nb de purges X Durée X 2,5 m ³ /h - Purges hors gel : 0,3 m ³ /heure X Nb de jours ouverture X Nb d'antennes équipées - Lavage eau-air-eau : 5 volumes de canalisation	5 000
	Surpresseurs et pissettes	Nombres de pompes X Débit à estimer ou nombre de pissettes X débit à estimer		90m ³ /an/pompe
	Analyseurs de chlore ou tout analyseur en ligne	Nombre d'analyseurs X Débit à estimer		65 à 80 l/h, soit 570 à 700 m ³ /an/Analyseur
	Autres consommations pour raison de service	Normalement marginal, sauf cas particulier à justifier. Exemple : mise en décharge pour problèmes de qualité		